

Direction Nationale : 01 BP. 287 Porto-Novo ; Tél (229) 20 24 72 49 ; Fax(229) 20 24 80 50 ; GSM : 97 63 77 87 ou 68 17 64 00.  
E-mails : [cipcre-benin@cipcre.org](mailto:cipcre-benin@cipcre.org) ; [cipcrebenin@yahoo.fr](mailto:cipcrebenin@yahoo.fr) ; Site Web : [www.cipcre.org/cipcrebenin](http://www.cipcre.org/cipcrebenin) ; Siège : Akpro-Missérété (côté Prison civile)  
Antenne Nord : BP : 38 Djougou ; Tél. 21 03 91 95 / 65 28 06 66 / 67 85 65 75 ; E-mails : [cipcrebenin.donga@cipcre.org](mailto:cipcrebenin.donga@cipcre.org) ; [cipcrebenin.donga@yahoo.fr](mailto:cipcrebenin.donga@yahoo.fr)  
Bureau Régional – Vallée de l'Ouémé : Bonou, à côté Résidence Maire ; Tél. 62 14 12 64 ; E-mails : [cipcrebenin.vallee@cipcre.org](mailto:cipcrebenin.vallee@cipcre.org) ; [cipcrebenin.vallee@yahoo.fr](mailto:cipcrebenin.vallee@yahoo.fr)

*L'Environnement, création de Dieu, responsabilité de l'Homme.*

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 020/22/DN/CA3/CIPCRE/B**  
*(A l'attention des ONG, Réseaux d'OSC ou autres structures, intervenant  
pour la protection des élèves contre les abus sexuels au Bénin)*

**Objet : Etude sur les effets de la charte de bonnes pratiques et d'autres initiatives de protection des élèves contre les abus sexuels au Bénin**

L'ONG Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE-Bénin) communique :

Dans le cadre de la promotion de l'éducation et de la protection des enfants, le CIPCRE-Bénin a, avec le soutien de KiRA et du gouvernement allemand (BMZ), initié l'Etude sur les effets de la charte de bonnes pratiques et d'autres initiatives de protection des élèves contre les abus sexuels au Bénin, sur la période décennale de 2011 à 2020, étude ayant reçu le visa statistique N° 03/2022/MEF/INStAD/DCSFR du 20 janvier 2022.

Ladite étude sera réalisée par le cabinet d'étude INACES, durant le premier trimestre 2022.

A cet effet, les ONG, Réseaux d'OSC ou autres structures ayant développé dans quelque localité du Bénin une "autre initiative" de protection des élèves contre les abus sexuels sont priés de prendre contact avec le Cabinet aux adresses suivantes : Tél./WhatsApp : (229) 97 21 93 96 ; E-mail : [inaces20.benin@gmail.com](mailto:inaces20.benin@gmail.com).

Par "autres initiatives", il faut entendre toutes démarches conçues et mises en œuvre à l'effet de contribuer à créer un environnement protecteur des élèves contre les abus sexuels. Les sensibilisations ponctuelles et/ou occasionnelles ne font pas partie des dites "autres initiatives" faisant l'objet de cette étude.

Ensemble pour un Bénin digne de nos enfants !

Akpro-Missérété, le 21 janvier 2022  
Le Directeur National ;



Elidja ZOSSOU.-